MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Eau et Biodiversité (DEB)
Service du NUMérique (DNUM)

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

MODULE 5
Consulter – Modifier Action/Mesure

La fonctionnalité de consultation, de modification et de création d'une action fille n'est accessible qu'après une recherche

Liste des Mesures/Actions

Les résultats de la recherche sont présentés sous forme de tableau

4 boutons

- Modifier Mesure
- Imprimer Mesure
- Création Action fille
- Plier/Déplier Colonnes

14 Colonnes peuvent être affichées

Pour augmenter ou diminuer le nombre de colonnes affichées, sélectionner simultanément la touche « Shift » + Molette de la souris

Légende

Mesure mère | Action fille | Action orpheline

228 éléments trouvés

		Cycle	Département pilote PAOT	Code action	Titre	Code type action Osmose	Niveau d'avancement	Code domaine Osmose	Code sous-domaine Osmose
Mesure mère		Cycle 2 : 2016-2021		I-D1642000	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)	ASS0401	Identifiée PDM	ASS	ASS13
Action fille		Cycle 2 : 2016-2021	ISERE	I-D6424914	Réhabiliter la STEU de Panissage_steu éligible	ASS0401	Terminée	ASS	ASS13

Code USPDM: DRM_08_04

Code masses d'eau: DR509A

Service pilote:

Pression:

Code local action:

Code et libellé captage:

Modifier Mesure

		Cycle	Département pilote PAOT	Code action	Titre	Code type action Osmose	Niveau d'avancement	Code domaine Osmose	Code sous-domaine Osmose	Code USPDM
		Cycle 2 : 2016-2021		I-H0008591	Gestion des zones humides, protection réglementaire et zonage sur AUSTREBERTHE		Identifiée PDM	MIA	MIA14	HSav.4
		Cycle 2 : 2016-2021		I-H0016651	Entretien, acquisition et/ou restauration de ZH	MIA0603	Initiée	MIA	MIA14	HSav.4

Modifier une mesure

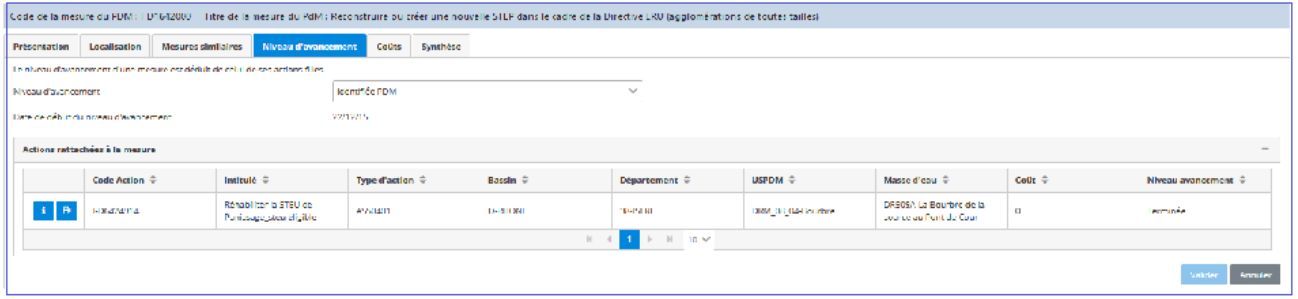

Seuls les administrateurs nationaux et de bassins peuvent modifier une mesure
Par défaut, l'administrateur est positionné sur l'onglet « Niveau d'avancement »

Modifier Action

		Cycle	Département pilote PAOT	Code action	Titre	Code type action Osmose	Niveau d'avancement	Code domaine Osmose	Code sous-domaine Osmose	Code USPDM
		Cycle 2 : 2016-2021		I-H0008591	Gestion des zones humides, protection réglementaire et zonage sur AUSTREBERTHE		Identifiée PDM	MIA	MIA14	HSav.4
		Cycle 2 : 2016-2021		I-H0016651	Entretien, acquisition et/ou restauration de ZH	MIA0603	Initiée	MIA	MIA14	HSav.4

Modifier une action

Code de l'action : I-D6424914 Titre de l'action : Réhabiliter la STEU de Panissage_steu éligible Niveau d'avancement : Terminée
Code de la mesure du PDM : I-D1642000 Titre de la mesure du PdM : Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU (agglomérat

Présentation | Localisation | Actions similaires | Avancement et étapes | Intervenants | coûts | Attributs | Synthèse

Niveau d'avancement

Niveau d'avancement	Terminée
Date de début du niveau d'avancement*	01/06/2016
Année d'engagement prévisionnelle	

Tous les utilisateurs peuvent modifier des actions filles/orphelines qui correspondent à leur territoire
Par défaut, l'utilisateur est positionné sur l'onglet « Avancement et étapes »

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

MODULE 5-1 – Création d’une Mesure

L’avancement d’une mesure (RG)

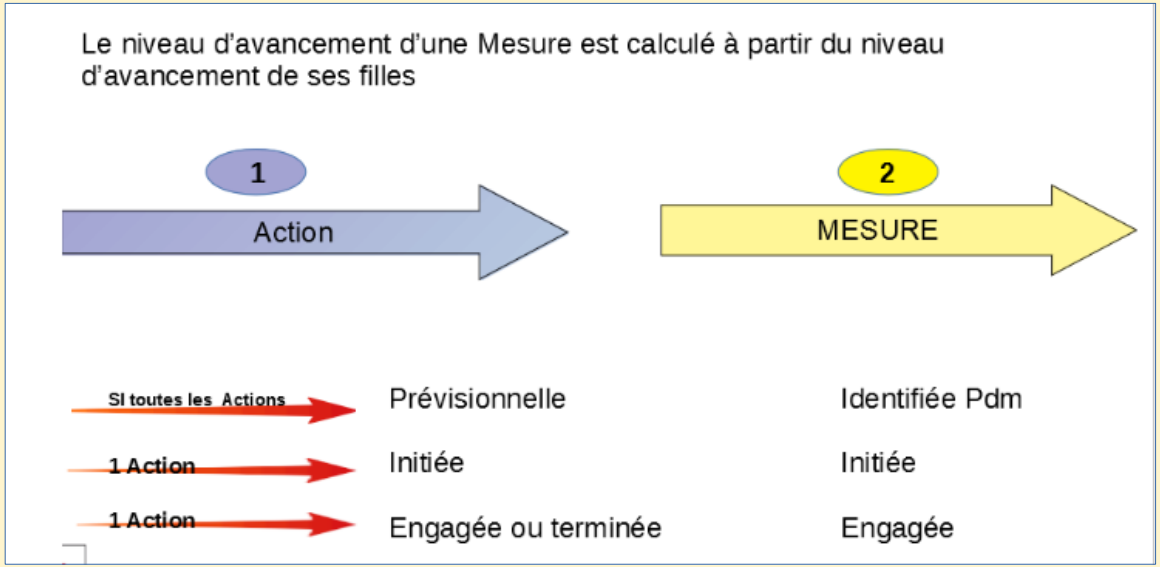

Si toutes les actions sont au statut « Terminée », la Mesure reste « Engagée »

La Mesure au statut « Terminée » s’effectue manuellement

L’avancement d’une mesure (RG)

L’utiliateur peut passer **manuellement** une mesure au statut « Terminée » ou « Abandonnée », malgré le niveau d’avancement des Actions Fille

1 MESURE → 2 Action

Niveau d’avancement
- Prévisionnelle
- Initiée
- Engagée

Passage **manuellement** de la mesure au niveau d’avancement « Abandonnée » ou « Terminée »

Pop-up d’avertissement

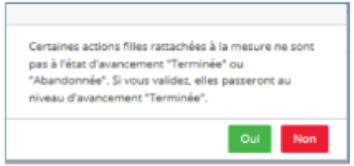

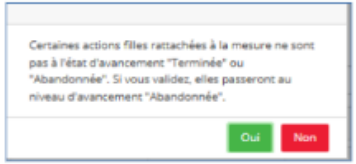

Après la validation du Pop-up d’avertissement, les Actions Fille passeront au même niveau d’avancement de la Mesure (Abandonnée ou Terminée)

La Mesure

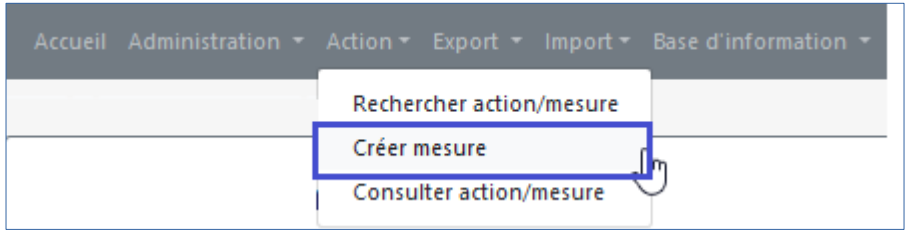

L'application permet de créer manuellement des mesures à travers la saisie **OSMOSE2** de formulaires organisés en onglets.

Présentation et enchaînement

La création d'une mesure (et de façon générale d'une action fille/orpheline) se réalise à travers la saisie de formulaires présentés sous forme d'onglets (5) :

- Seuls les administrateurs bassins et nationaux peuvent créer des mesures sur leur zone d'action.
- Lors de la création d'une mesure, c'est un objet **brouillon** qui est créé et non une **mesure**.
- Le brouillon devient une mesure à partir du moment où l'utilisateur est passé à travers tous les onglets (et a renseigné tous ceux qui sont obligatoires) puis a validé sa saisie dans l'onglet **Synthèse**.
- **Une Mesure ne peut être supprimée. Elle peut être soit au statut « Terminée » ou « Abandonnée »**

Création d'une mesure

Fonctionnement général : Notion de Brouillon

- A la création d'une mesure/action fille/action orpheline, c'est un objet brouillon qui est créé.
- Le brouillon devient une action lorsque l'utilisateur a validé tous les onglets, pui à valider sa saisir dans le dernier onglet « Synthèse »
- Un brouillon n'est pas pris en compte dans les exports et éditions
- Un brouillon a une durée de vie de 2 mois : passé ce délai, il est automatiquement supprimé
- L'incrémentation est géré par cycle, et donc remise à 0 au début de chaque cycle

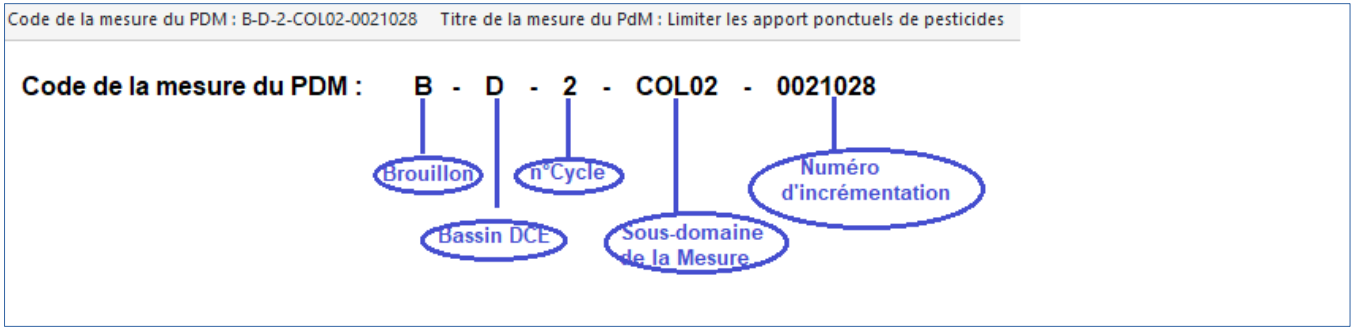

Création d'une mesure – Onglet « Présentation »

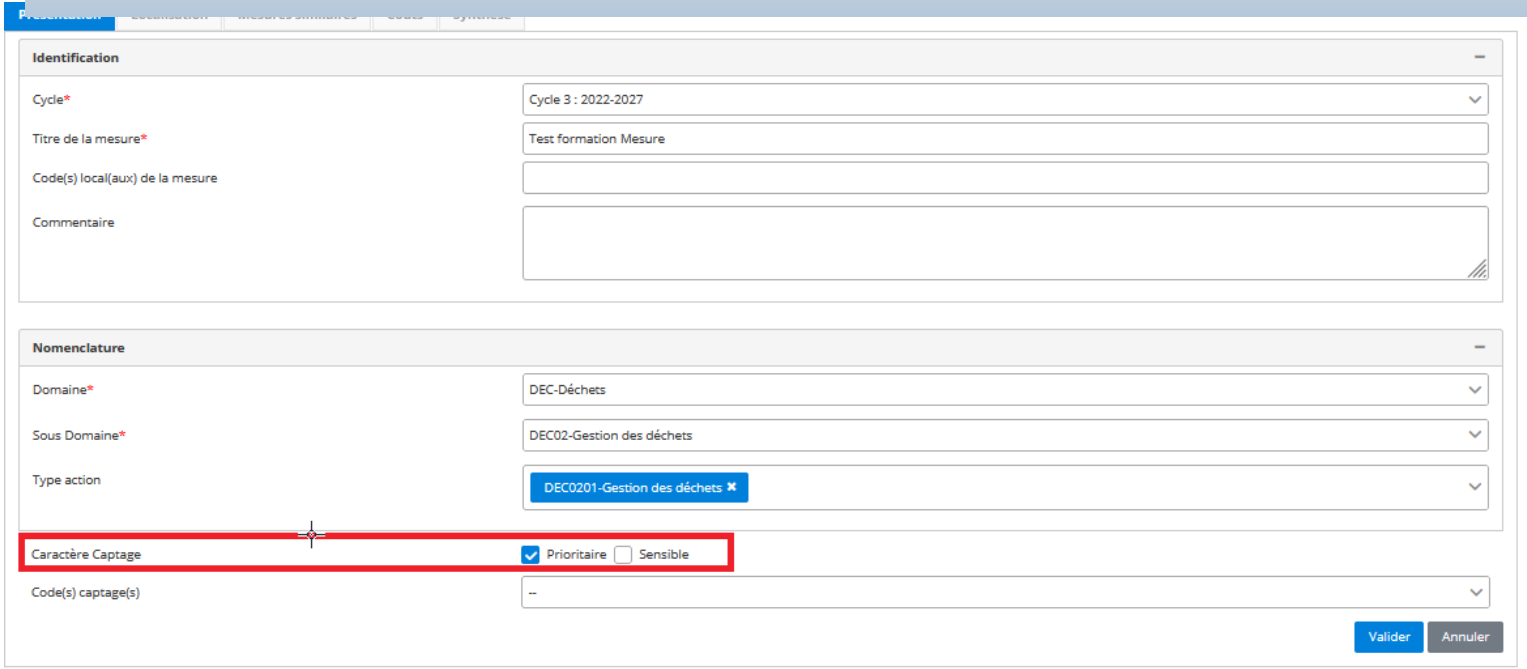

Nouveau champ

Champ avec « * » est un champ obligatoire
Champ « Code(s) local(aux) de la mesure : Saisie libre (séparteur;)
Champs « type action » et « Code(s) captage(s) ⇒ Possibilité de choix multiples
Action : Valider l'onglet pour passer a l'onglet suivant

Création d'une mesure – Onglet « Localisation »

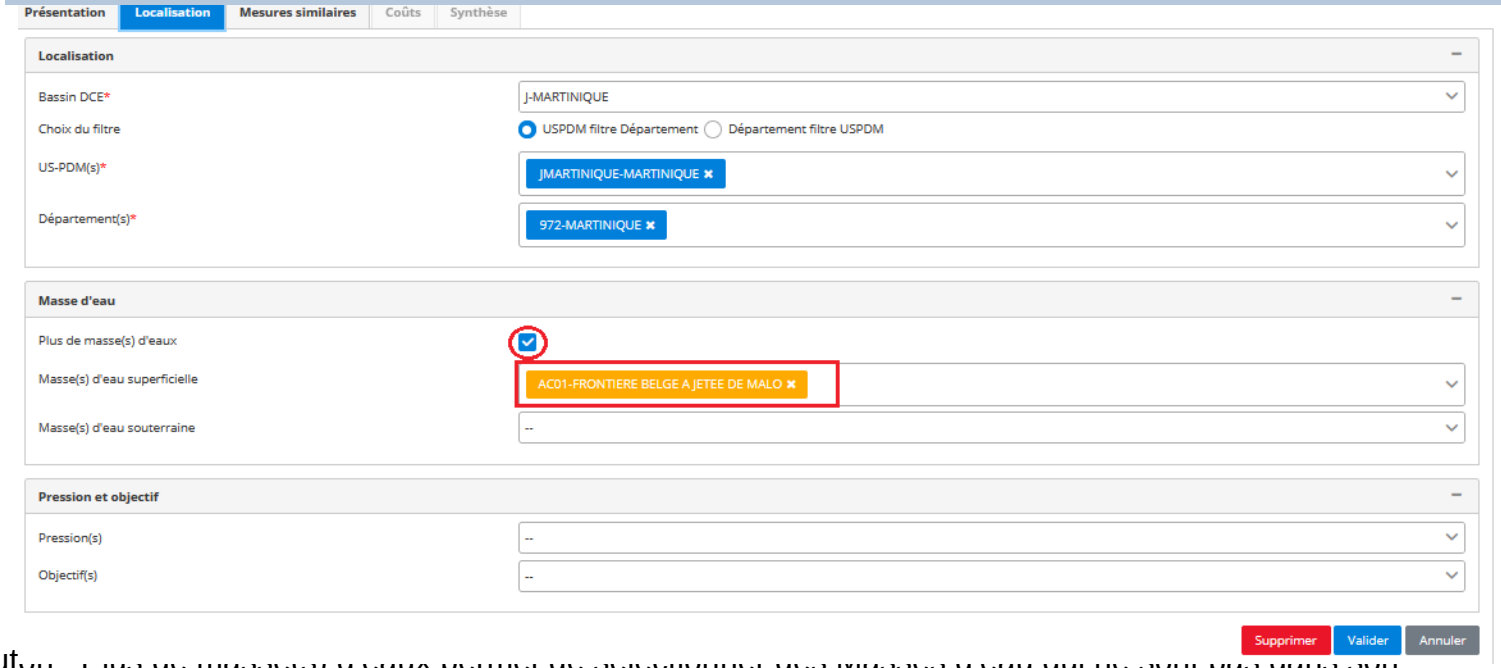

Bouton : Plus de masse(s) d'eaux permet de sélectionner des masses d'eau qui ne sont pas dans son territoire (A titre exceptionnel)

⇒ Lorsque l'onglet « Localisation » est validé et que l'utilisateur revient dessus, la masse d'eau hors bassin est surlignée en orange.

En fonction du filtre, les menus déroulants des champs « Département » et « US-PDM(s) sont différents

Dans les deux cas, le cumul de critères est possible

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Création d'une mesure – Onglet « Mesure similaire »

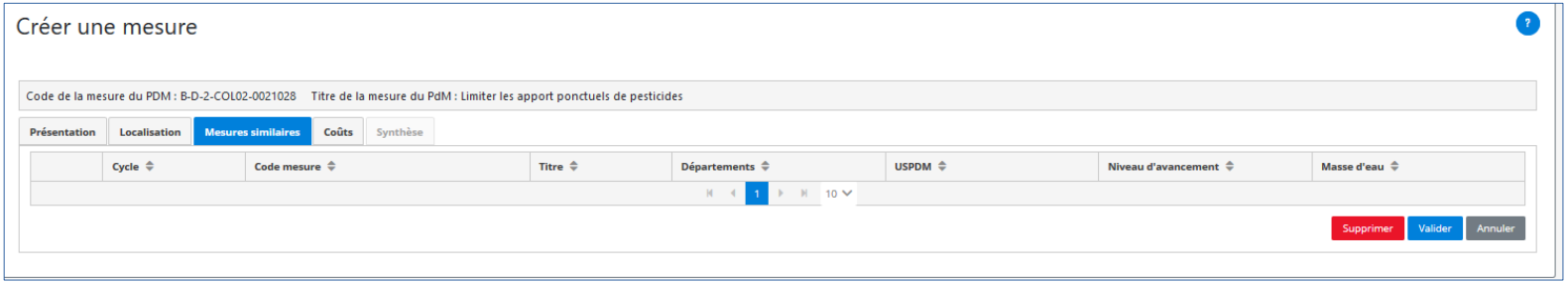

L'onglet « actions similaires » doit permettre de prévenir la création d'action en doublon d'une part, puis les erreurs de rattachement à une mesure.
Cet onglet doit nécessairement être validé pour continuer la création de l'action.

Création d'une mesure – Onglet « Coûts »

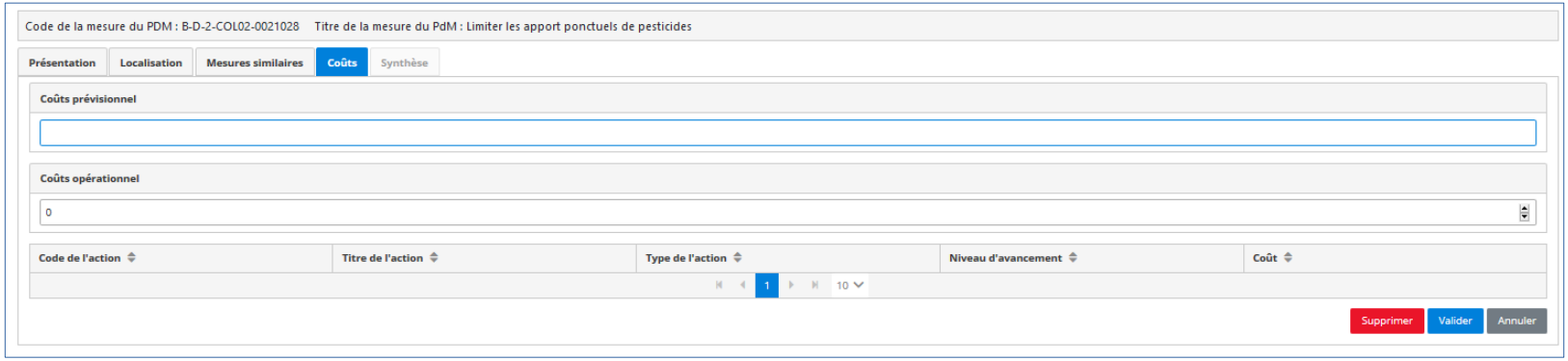

- Cet écran permet de renseigner le coût "prévisionnel" de la mesure (non obligatoire).
- Lors de la création d'une mesure, le champ « coût «opérationnel» est vide et non modifiable. Il s'agit d'une donnée calculée (somme des coûts des actions filles de la mesure qui sont au niveau d'avancement « Initié »).
- Les coûts sont HT

Le coût d'une Mesure (RG)

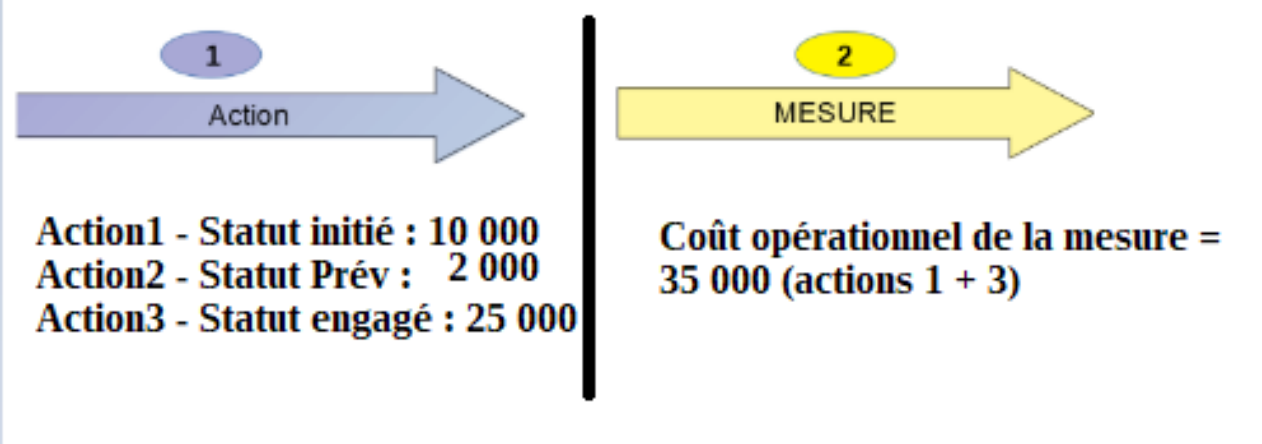

Seules les actions au statut autre que 'Prévisionnel' sont prises en compte pour le calcul du « Coût opérationnel de la Mesure »

Création d’une mesure – Onglet « Synthèse »

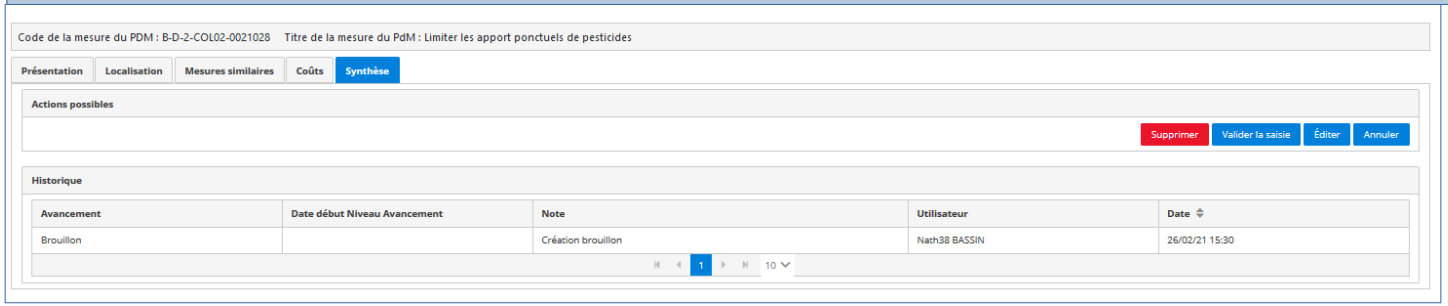

A la validation de l’onglet « Synthèse », le brouillon devient une mesure à part entière.
Un code Osmose unique est automatiquement créé pour identifier la mesure.

Un nouvel onglet « Niveau d’avancement » s’affiche. Par défaut : « Identifié PDM » dans un bandeau propre à la mesure.

Choix entre 3 niveaux d’avancement :

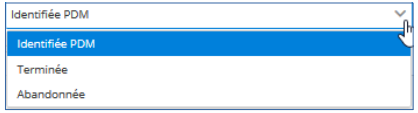

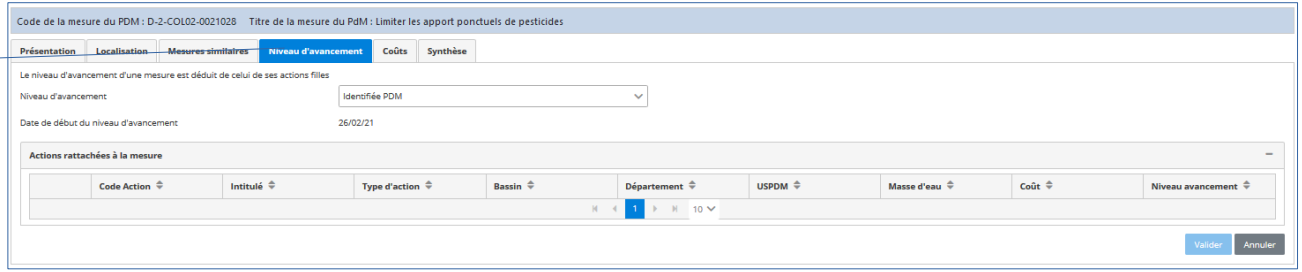

Création d'une mesure – Onglet « Synthèse »

Code de la mesure du PDM : D-2-COL02-0021028 Titre de la mesure du PdM : Limiter les apport ponctuels de pesticides

Présentation | Localisation | Mesures similaires | Niveau d'avancement | Coûts | Synthèse

Actions possibles

Éditer | Annuler

Historique

Avancement	Date début Niveau Avancement	Note	Utilisateur	Date
Identifiée PDM		Modification de la mesure	Nathalie Costantino	04/03/21 15:32
Identifiée PDM		Modification de la mesure	Nathalie Costantino	04/03/21 15:26
Identifiée PDM		Modification de la mesure	Nathalie Costantino	04/03/21 15:15
Identifiée PDM		Modification de la mesure	Nathalie Costantino	04/03/21 15:15
Identifiée PDM	26/02/21	Modification du niveau d'avancement	Nath38 BASSIN	26/02/21 15:50
Brouillon		Création brouillon	Nath38 BASSIN	26/02/21 15:30

En général, dans l'historique la première ligne correspond au mode « Brouillon » ajoutée au moment de la création du brouillon (validation du premier onglet)

- A chaque modification de la mesure, une ligne est incrémentée dans le tableau

Création d'une mesure – Code Mesure

Code de la mesure du PDM : B-D-2-COL02-0021028 Titre de la mesure du PdM : Limiter les apport ponctuels de pesticides

Code de la mesure du PDM :
à la création en mode "Brouillon)

B - D - 2 - COL02 - 0021028

- B : Brouillon
- D : Bassin DCE
- 2 : n°Cycle
- COL02 : Sous-domaine de la Mesure
- 0021028 : Numéro d'incrémentation

Code de la mesure du PDM : D-2-COL02-0021028 Titre de la mesure du PdM : Limiter les apport ponctuels de pesticides

Code définitif de la mesure du PDM après "Validation"

D - 2 - COL02 - 0021028

- D : Bassin DCE
- 2 : n°Cycle
- COL02 : Sous-domaine de la Mesure
- 0021028 : Numéro d'incrémentation

Si importation alors i devant

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

MODULE 5-2 – Création d’une Action

Création d’une Action

La création d’une action fille s’effectue à partir du résultat de la Recherche

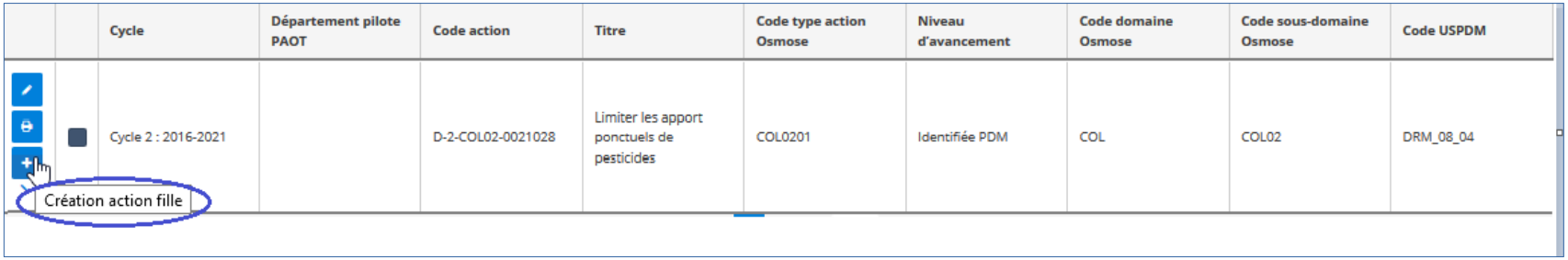

		Cycle	Département pilote PAOT	Code action	Titre	Code type action Osmose	Niveau d'avancement	Code domaine Osmose	Code sous-domaine Osmose	Code USPDM
		Cycle 2 : 2016-2021		D-2-COL02-0021028	Limiter les apport ponctuels de pesticides	COL0201	Identifiée PDM	COL	COL02	DRM_08_04

Création action fille

Création d'une Action

Les résultats de la recherche sont présentés sous forme de tableau

4 boutons

- Modifier Mesure
- Imprimer Mesure
- Création Action fille
- Plier/Déplier Colonnes

14 Colonnes peuvent être affichées

Pour augmenter ou diminuer le nombre de colonnes affichées, sélectionner simultanément la touche « Shift » + Molette de la souris

Légende

Mesure mère | Action fille | Action orpheline

228 éléments trouvés

		Cycle	Département pilote PAOT	Code action	Titre	Code type action Osmose	Niveau d'avancement	Code domaine Osmose	Code sous-domaine Osmose
Mesure mère		Cycle 2 : 2016-2021		I-D1642000	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)	ASS0401	Identifiée PDM	ASS	ASS13
Action fille		Cycle 2 : 2016-2021	ISERE	I-D6424914	Réhabiliter la STEU de Panissage_steu éligible	ASS0401	Terminée	ASS	ASS13

Code USPDM: DRM_08_04
Code masses d'eau: DR509A
Service pilote:
Pression:
Code local action:
Code et libellé captage:

Création d'une Action - Généralités

Présentation et enchaînement

La création d'une mesure (et de façon générale d'une action fille/orpheline) se réalise à travers la saisie de formulaires présentés sous forme d'onglets (8) :

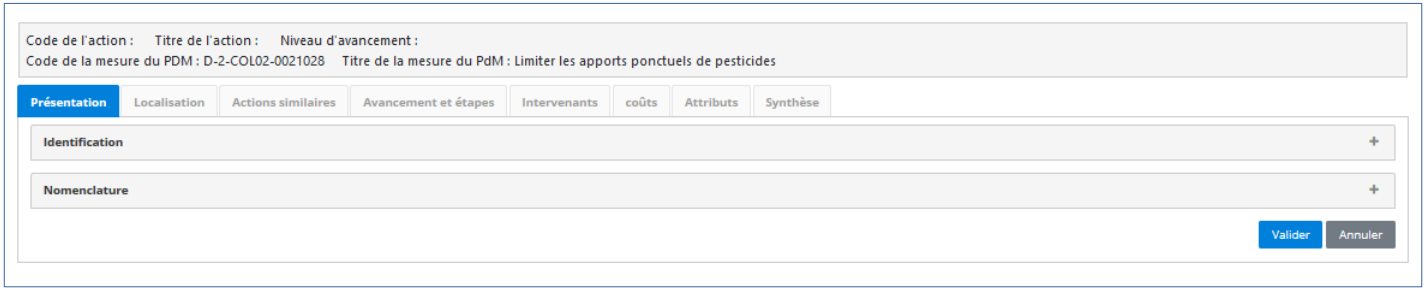

Certaines données de la mesure mère seront directement reprises pour l'action fille :

- nomenclature (domaine/mesure /type d'action) ,
- Bassin
- USPDM modifiable (dans la limite de ce qu'il y a dans la mesure)
- département modifiable (dans la limite de ce qu'il y a dans la mesure)
- Masses d'eau modifiables

À la création, les onglets sont à renseigner dans l'ordre. Les onglets suivants l'onglet que l'on saisit sont grisés.
Cela permet de mettre en place des contrôles (Règles de gestions) pour chaque onglet.

Création d'une Action – Onglet « Présentation »

Cet onglet permet la saisie des informations générales de l'action

A la création de l'action, le code, titre et niveau d'avancement ne sont pas renseigneés. Ils seront complétés à la validation de l'onglet

⇒ Cyle : Cyle de la mesure mère
⇒ Titre de l'action : Saisie libre
⇒ Code… :
Saisie libre (séparateurs ';')
⇒ Commentaire : Saisie libre

⇒ Domaine et Sous-Domaine:
Le domaine et sous-domaine de la Mesure sont repris et non modifiables
⇒ Type d'action :
Le type d'action de la mère est reprise et non modifiable
Si aucun type d'action saisi pour la Mesure,alors une liste déroulante sur le type de mesure sélectionné

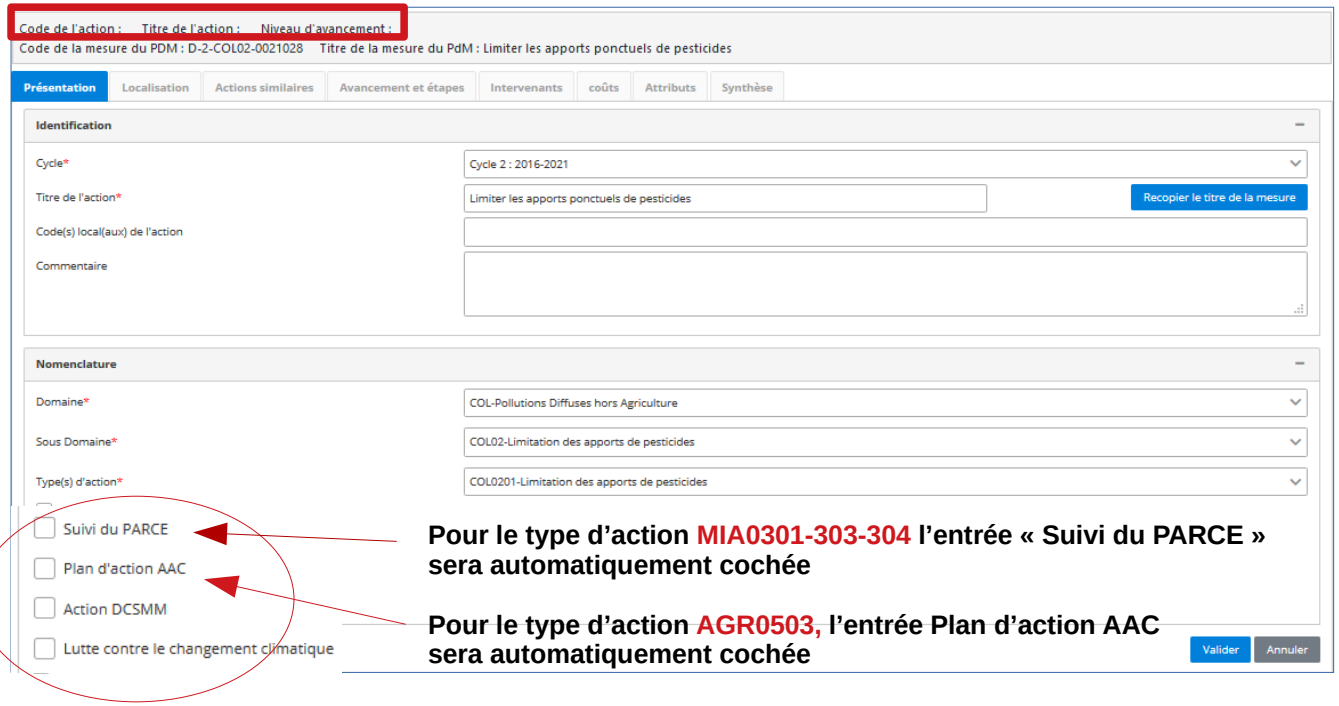

Pour le type d'action MIA0301-303-304 l'entrée « Suivi du PARCE » sera automatiquement cochée

Pour le type d'action AGR0503, l'entrée Plan d'action AAC sera automatiquement cochée

Création Action « Onglet Localisation » (1/4)

Cet onglet permet de situer l'action sur le territoire, avec une double approche : hydro et administrative
Il se décline en 3 tableaux

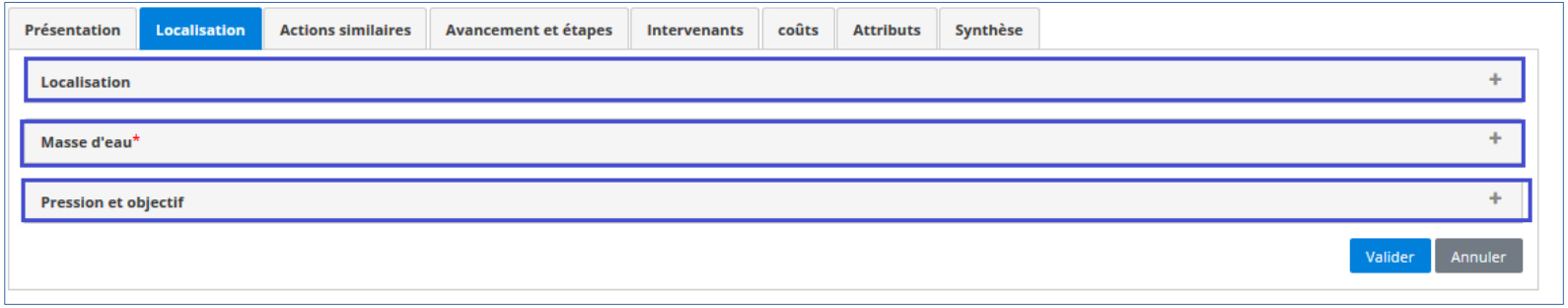

Création d'une Action – Onglet « Localisation »

Le choix du filtre proposé, par défaut, correspond à celui indiqué dans les Péférences de l'utilisateur connecté

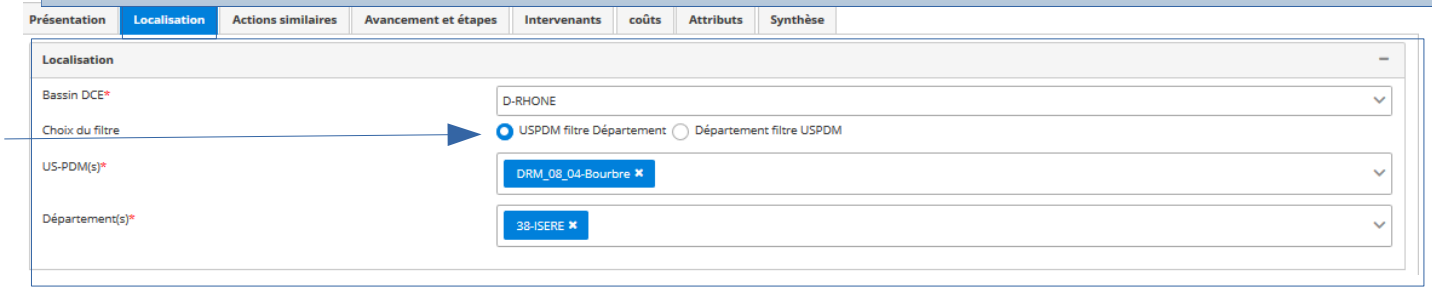

Les filtres s'effectuent en fonction du profil de l'utilisateur

Bassin DCE : liste déroulante
obligatoirement celui de la mesure
⇒ Champ obligatoire et non modifiable

US-PDM : liste déroulante
Plusieurs choix possibles
filtrée selon le profil de l'utilisateur et des USPDM de la mesure
⇒ Champ obligatoire

Département : liste déroulante
filtrée selon les départements de la mesure, des USPDM, et selon le profil qui crée l'action
Plusieurs choix possibles
⇒ Champ obligatoire

Création d’une Action – Onglet « Localisation »

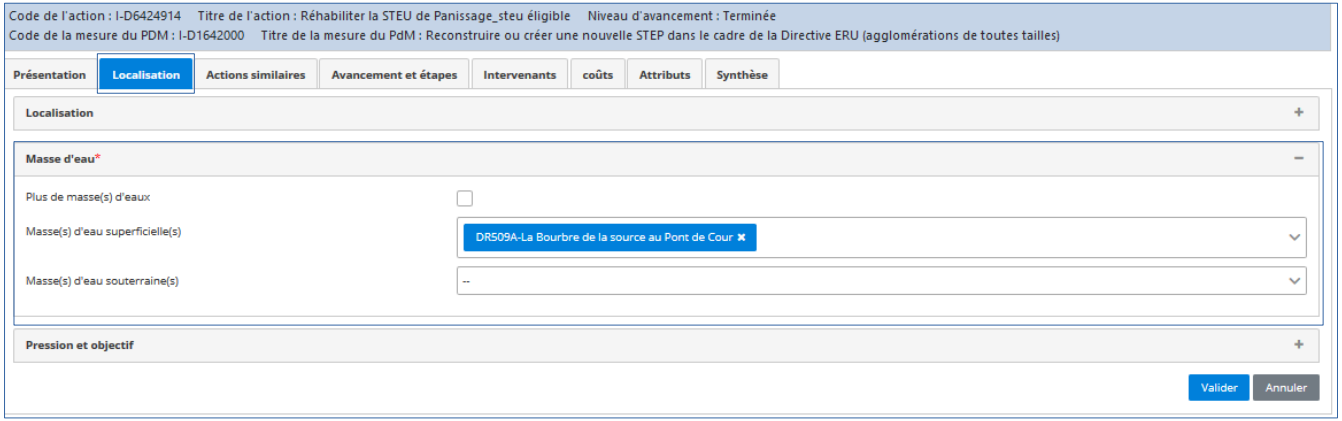

Masse d’eau superficielle : liste déroulante (les masses d’eau superficielles regroupent l’ensemble des masses de surface)
Masse d’eau souterraine: liste déroulante
⇒ Saisie multiple sur les deux champs

Les masses d’eau sont à renseigner et ne sont pas repris de la mère
Les masses d’eau sont filtrées à la fois sur les masses d’eau de la mesure mère, si elles ont été saisie m.ais aussi sur le territoire d’action de l’utilisateur (US_PDM et Département)

Création d'une Action – Onglet « Localisation »

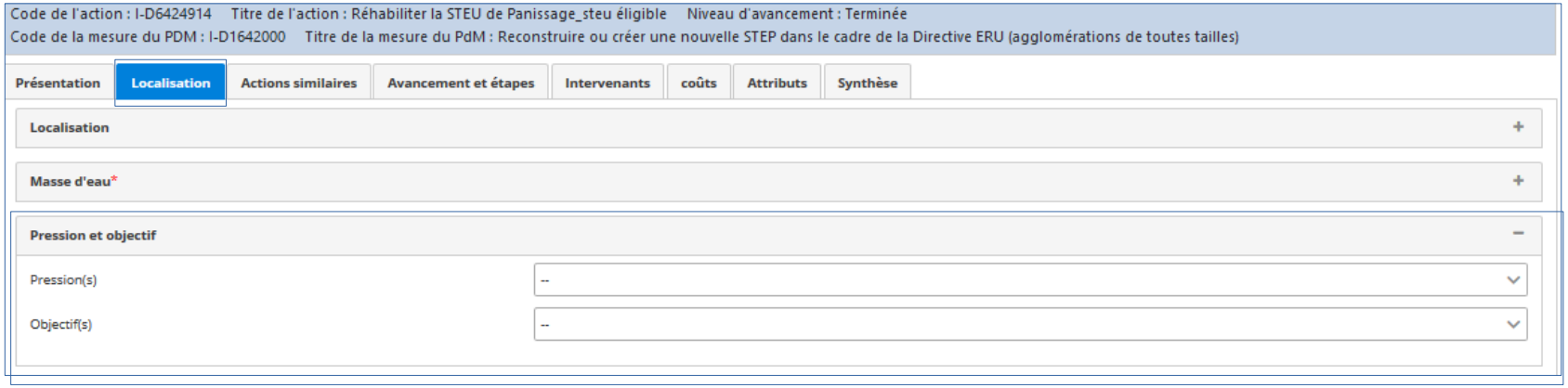

Champs « Pression(s) » et « Ojbectif(s) »

- Menu déroulant
- Choix multiple

Création d'une Action – Onglet « Action similaire »

L'onglet « actions similaires » doit permettre de prévenir la création d'action en doublon d'une part, puis les erreurs de rattachement à une mesure.
Cet onglet doit nécessairement être validé pour continuer la création de l'action.

Le tableau « actions simlaires »
présente la liste des actions similaires à l'action en cours de création.
Il recense aussi les actions filles que les actions orphelines.
Les critères de similarité sont les suivants :
- Cycle identique
- Sous-domaine identique
- Type d'action identique
- Bassin DCE identique
- Au moins une US-PdM en commun
- Masses d'eau strictement identiques

Dans le cas d'une action orpheline, un 2ème tableau "Mesures compatibles" apparaît en dessous.

Il liste les mesures qui pourraient devenir la mesure mère de l'action orpheline en cours de création.

Que l'action soit fille ou orpheline en création, il y a toujours un tableau mesure compatible

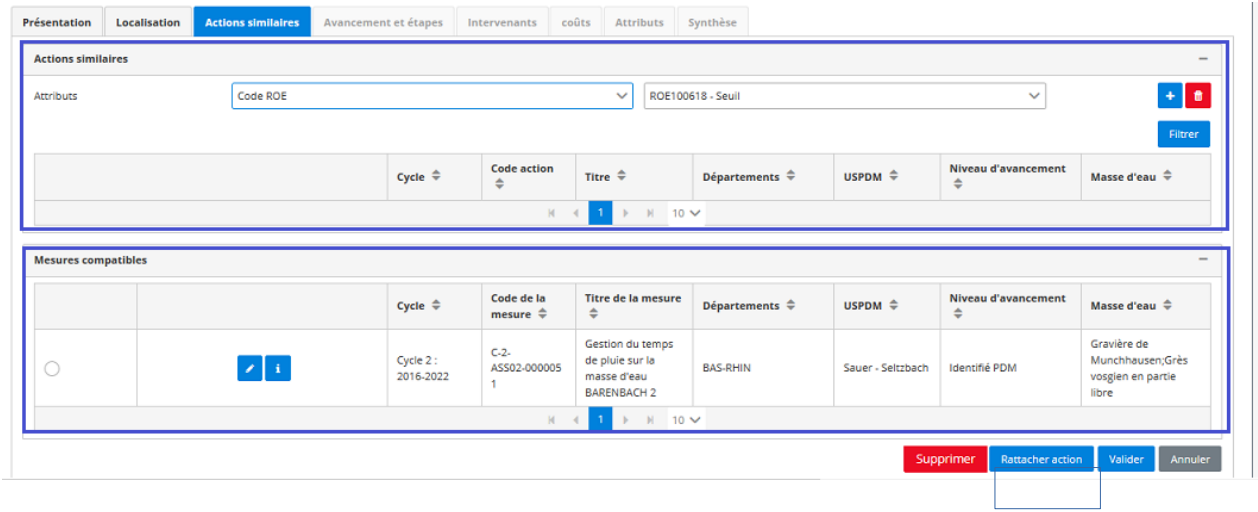

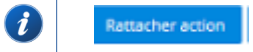

Ce bouton d'action permet de rattacher l'action en création à la mesure sélectionnée (case à cocher).
Un cercle à cocher permet de rattacher/détacher une action fille/orpheline en création à une mesure compatible.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Liberté Égalité Fraternité

Création d'une Action – Onglet « Avancement et étapes »

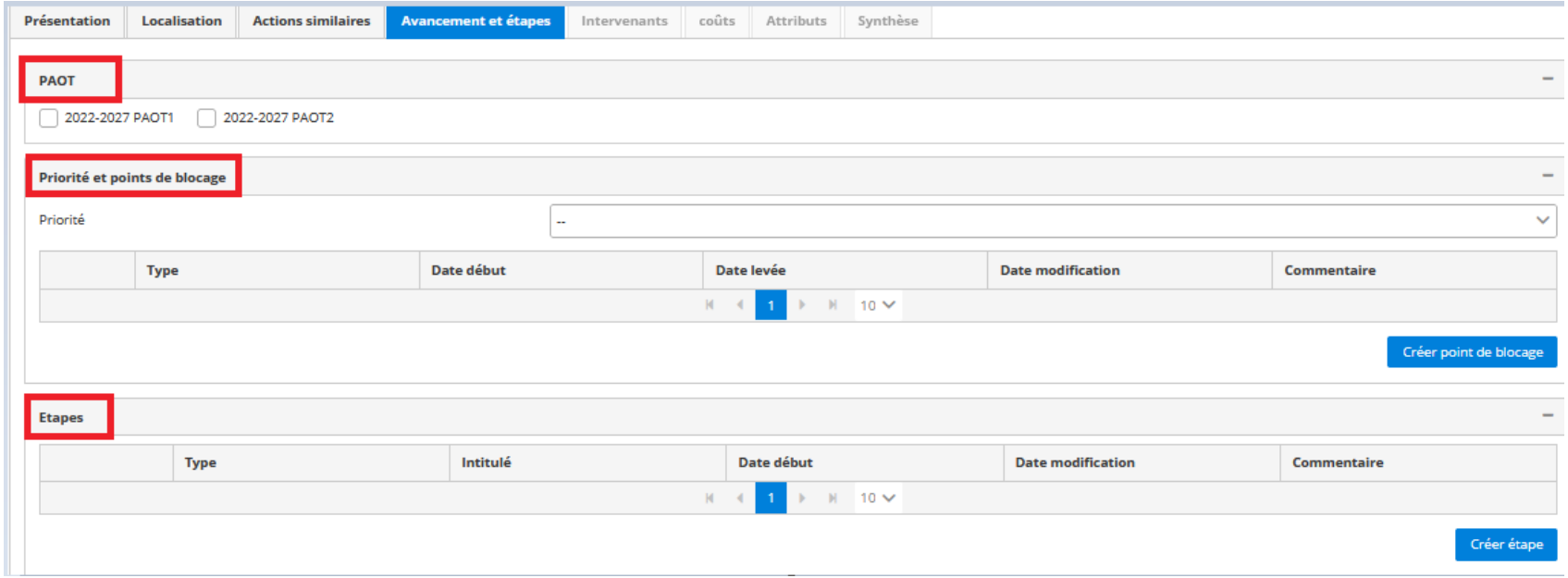

Création d'une Action – Onglet « Avancement et étapes »

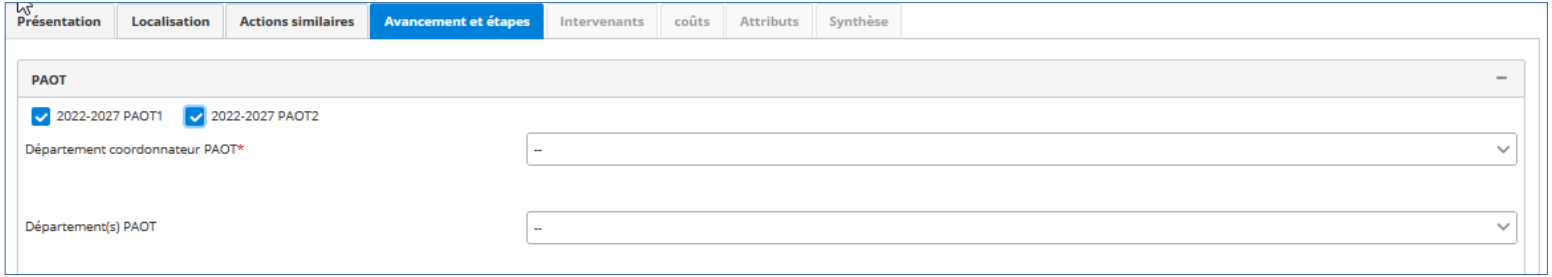

Lors de la sélection du ou des PAOT(s), deux champs supplémentaires viennent enrichir la section PAOT.

Création d'une Action – Onglet « Avancement et étapes »

1 - Définir la priorité (4 niveaux)

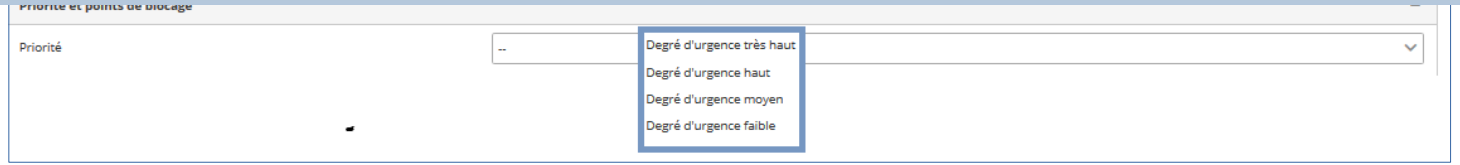

2 - Définir un point de blocage (6 entrées)

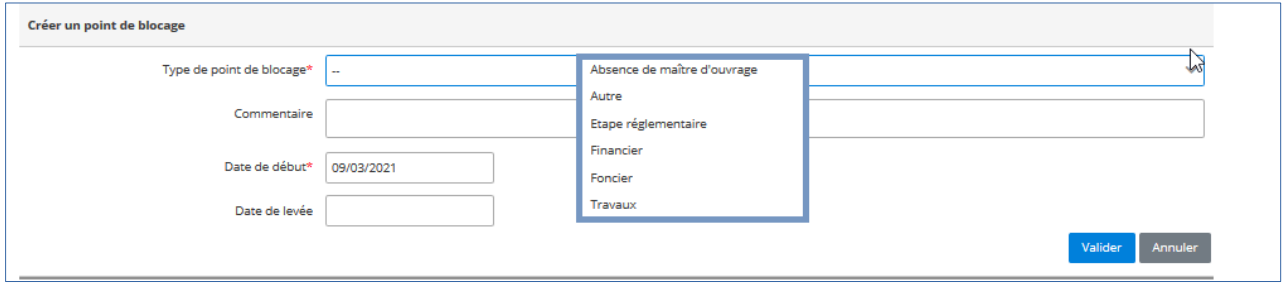

3 – 1 ligne par information

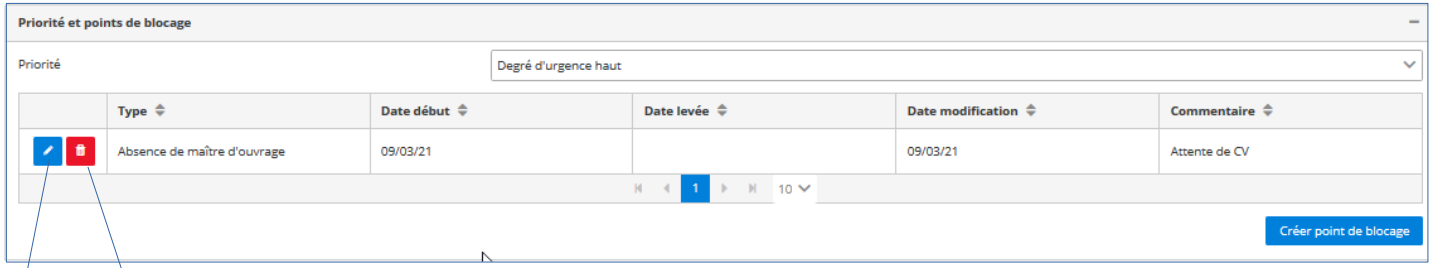

2 boutons Modifier Supprimer

Création d'une Action – Onglet « Avancement et étapes »

Les étapes sont propres aux filles et ne sont reprises de la mesure
Les étapes sont administrées par type d'action.

Les étapes saisies sont présentées sous forme de tableau
un bouton permet de rajouter une étape à travers l'afichage du formulaire de saisies données
A la création les étapes ne sont pas obligatoires
Pas de contrainte d'enchaînement des étapes

Pour chaque étape créée, il est possible d'ajouter, modifier ou supprimer des sous étapes en saisie libre

Pour certains types d'actions, le niveau d'avancement des actions est déduit des étapes saisies.
(AGR0503, MIA0301, MIA0302, MIA0303, MIA0304) **Voir Document « Champs obligatoires Avancement-Etapes**

Création d'une Action – Onglet « Avancement et étapes »

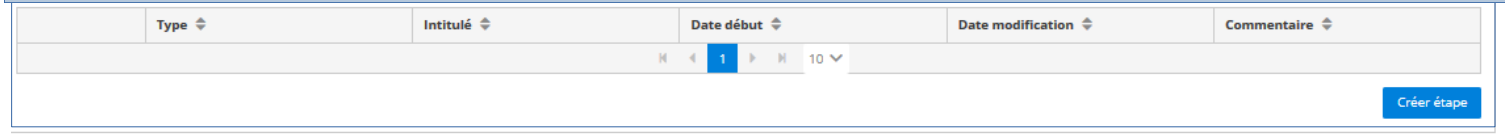

1 –Création d'une étape
(10 entrées proposées)

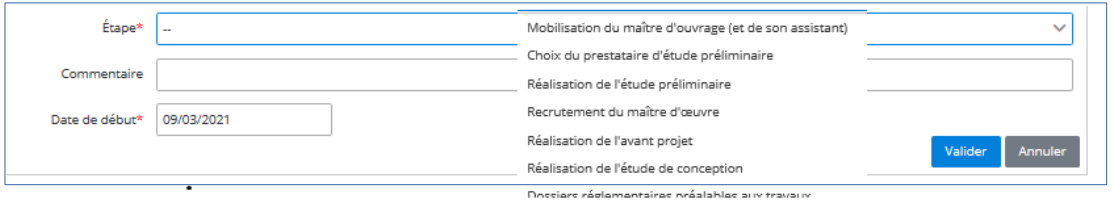

2 – Ajouter
Une
sous-étape

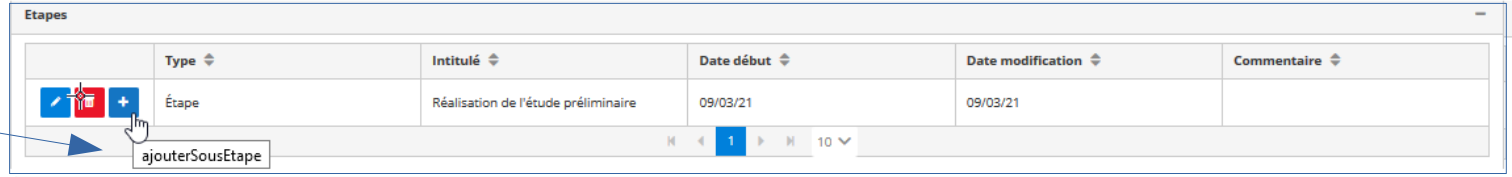

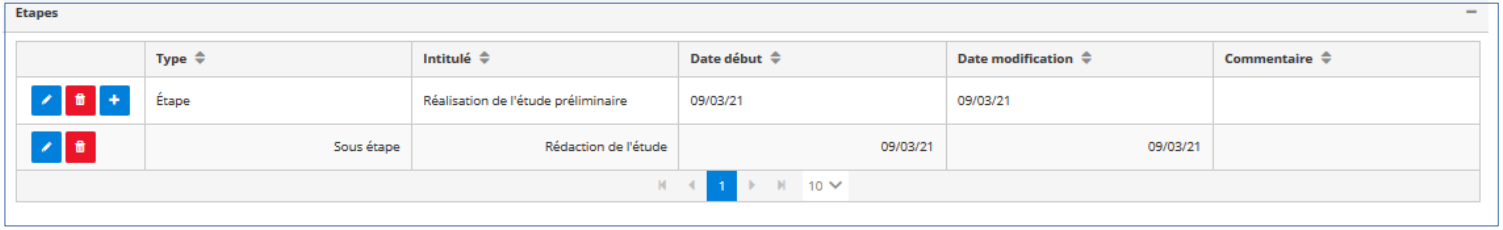

Création d’une Action – Onglet « Intervenants »

Cet onglet permet de renseigner le « Service Pilote » ainsi que le Maître d’Ouvrage de l’action »

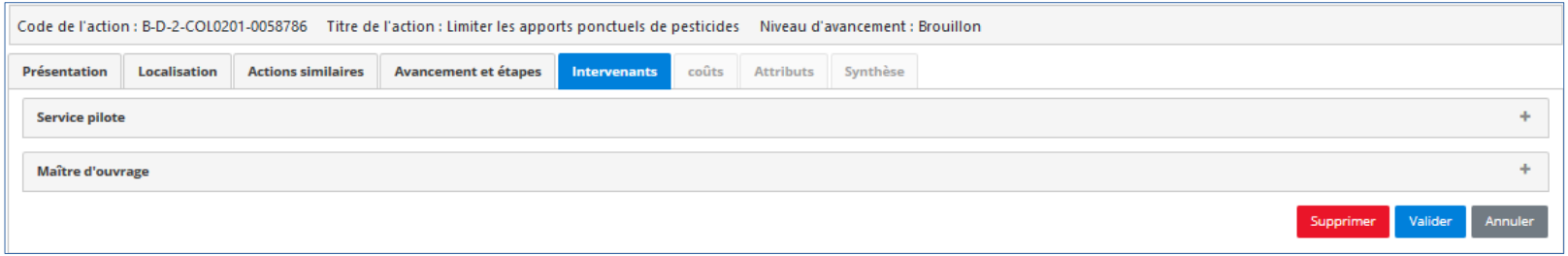

Tableau « Service pilote »

Les filtres des services pilotes ont été réorganisés.
Les 4 premières listes déroulantes sont concentrées dans un sous-cadre « Filtres »

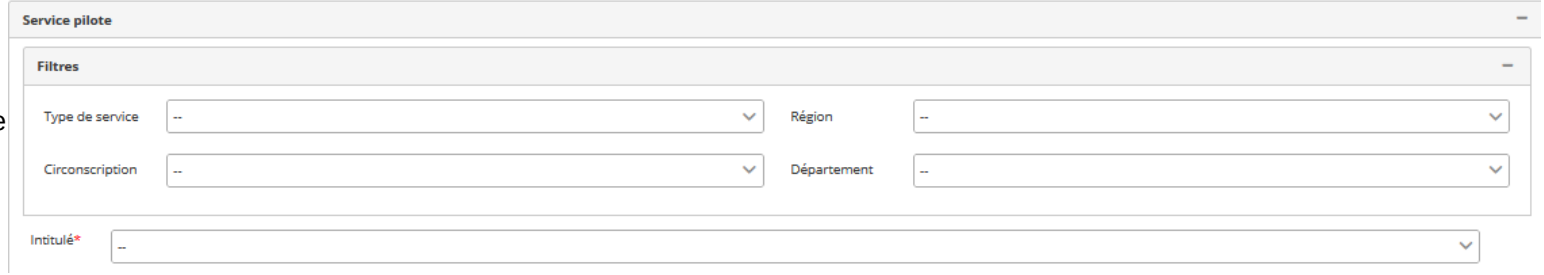

Le champ « Département » est rempli automatiquement, dès que le champ « Département pilote PAOT » de l’onglet « Avancement et étapes » est connu.

Création d'une Action – Onglet « Intervenants »

Tableau « Maître d'ouvrage »

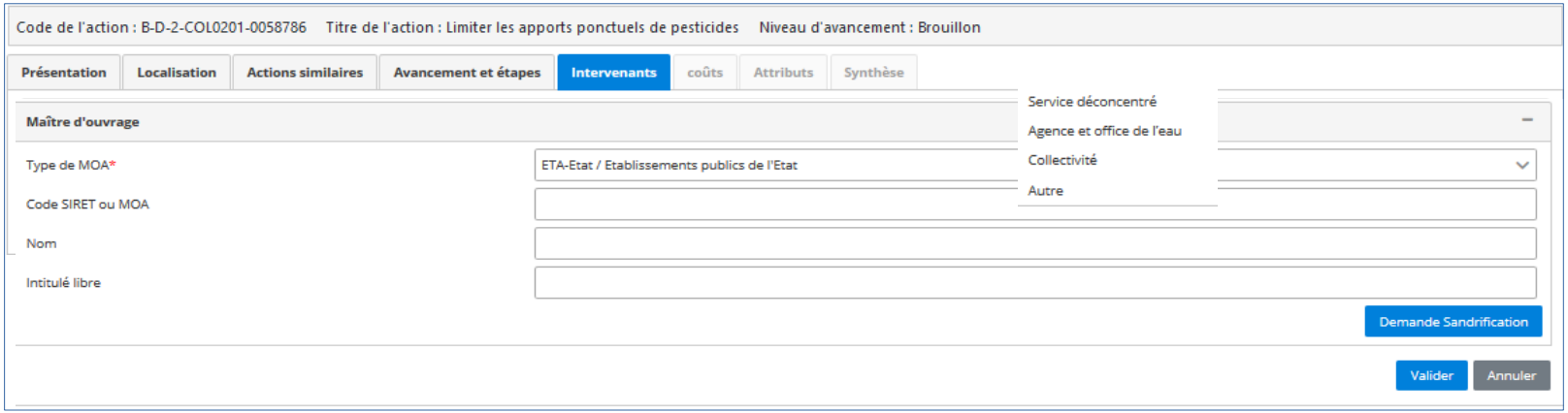

Le champ « Type de MOA » est obligatoire

⇒ RG : si le SIRET est saisi les autres champs sont complétés automatiquement

⇒ RG : si le nom (sandre) est saisi les autres champs sont complétés automatiquement

Création d'une Action – Onglet « Intervenants »

Sandrification

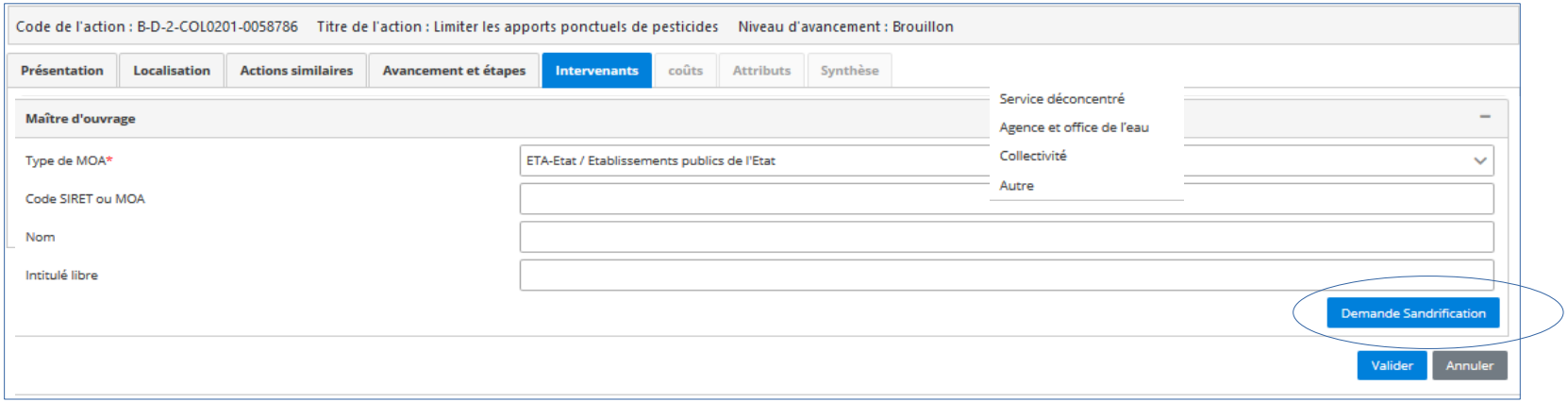

Un bouton Demande Sandrification permet de demander au Sandre la création d'un nouveau Maître d'Oeuvre dans son référentiel (Mail envoyé au Sandre. Ce nouveau Maîre d'Oeuvre peut être utilisé pour l'action en création)

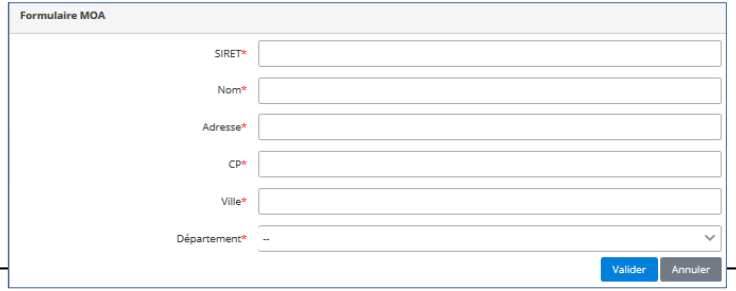

Création d'une Action – Onglet « Coûts »

Cet onglet permet de décliner le financement de l'action à travers des lignes de financement

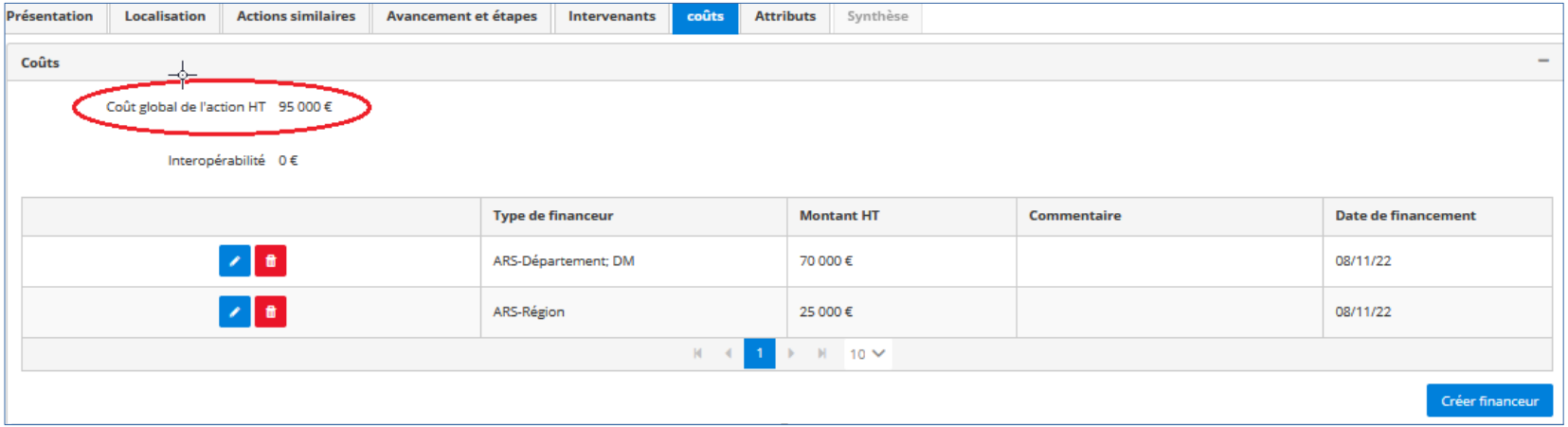

⇒ Champ « Coût global de l'action »: Il est alimenté par la somme des montants renseignés dans chacune des lignes de financement
⇒ Champ « Interopérabilité » : Automatique alimenté par l'intéropérabilité des outils aides des agences. Le montant n'est pas modifiable
⇒ Montant HT

Création d'une Action – Onglet « Attributs »

- En fonction du type action de l'action, le renseignement de certains attributs est obligatoire à partir du niveau d'avancement engagé.
-Ils ont pour rôle de caractériser une action OSMOSE en apportant un niveau d'information supplémentaire.
En fonction du type action de l'action, le renseignement de certains attributs est obligatoire à partir du niveau d'avancement engagé

Nouveau champ « EPCI »

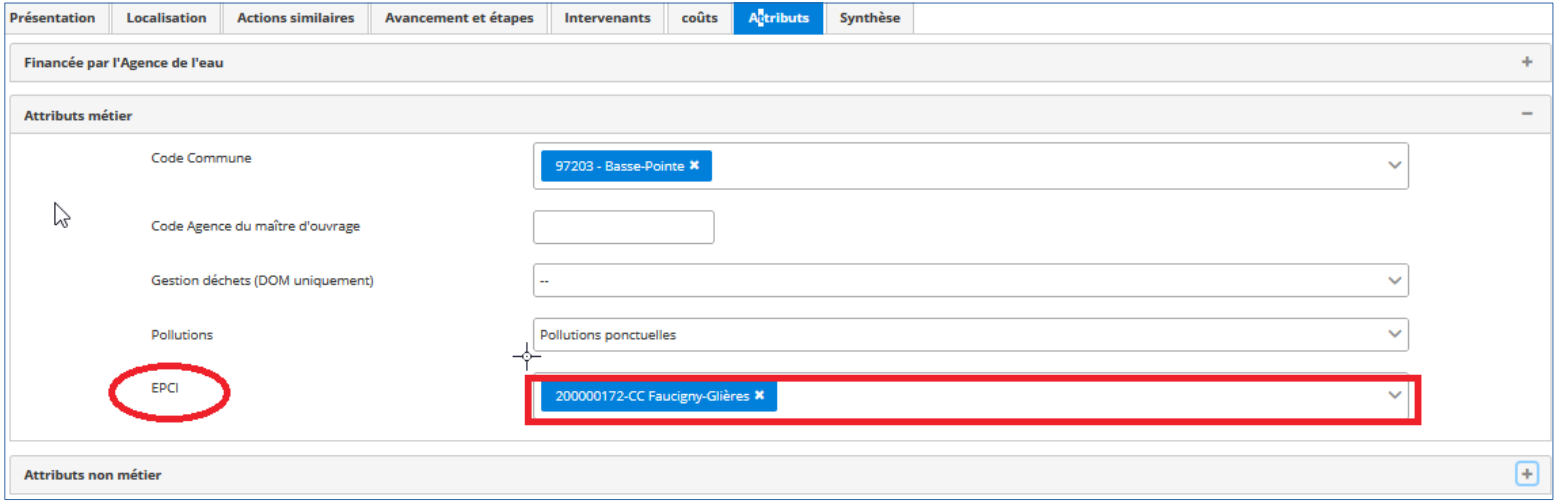

Création d'une Action – Onglet « Synthèse »

Cet onglet permet de visualiser l'historique de l'action.
A ce stade l'action est toujours un brouillon

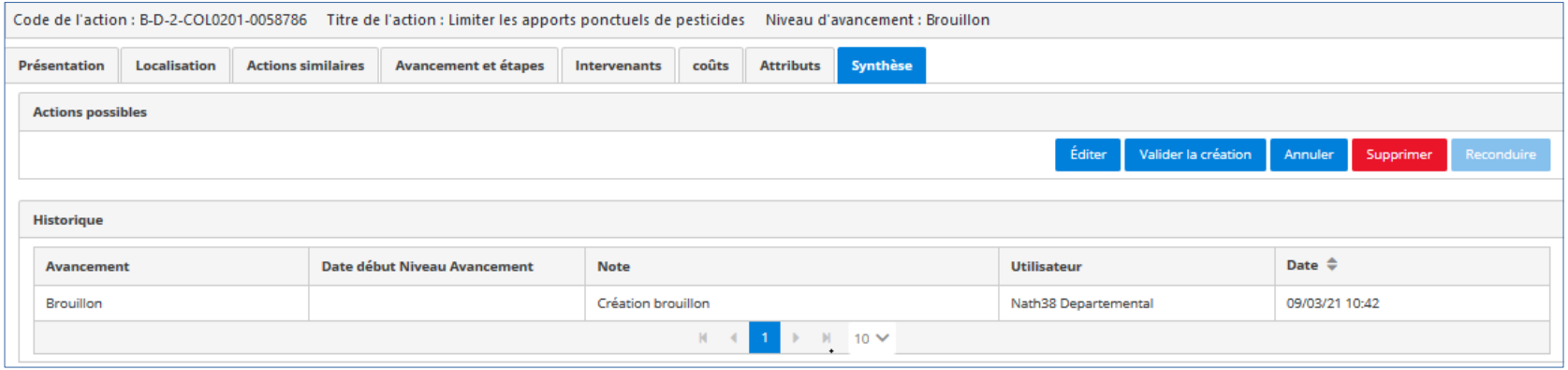

Dans le cadre « Historique », une ligne est ajoutée
A chaque fois que l'action est modifiée une nouvelle ligne est insérée

Création d'une Action

Editer la fiche au format pdf

Validation de l'action
La mesure n'est plus à l'état « Brouillon »

Abandonner l'action
- Saisie motif obligatoire
- Saisie commentaire facultatif

Pour les actions abandonnées avec motif d'erreur de saisie uniquement

Création d'une Action – Onglet « Synthèse »

L'action est maintenant identifiée. Par défaut, l'utilisateur est positionné sur l'onglet « Avancement et Etapes » avec un niveau d'avancement au statut « Prévisionnelle »

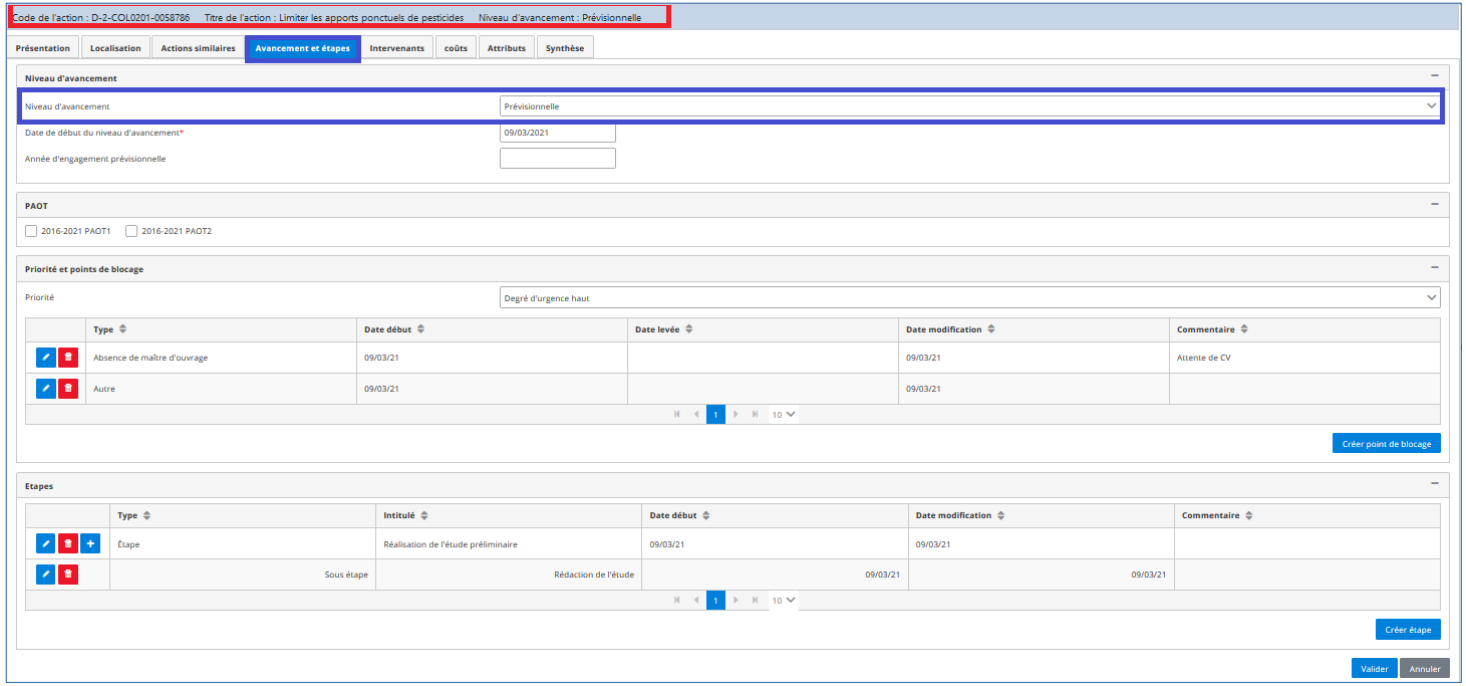

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

MODULE 5-3 – Action Orpheline

Création d’une Action orpheline

A partir du résultat d’une recherche, L’application OSMOSE 2 permet de créer manuellement des actions orphelines à travers la saisie de formulaires organisés en onglets.(identique à une Action Fille)

Une action Orpheline est une action qui n’est ni une mesure (inscrite au PDM) ni une action rattachée à une mesure.

Les administrateurs et utilisateurs d’osmose2 peuvent créer des actions orphelines sur leur territoire d’action.

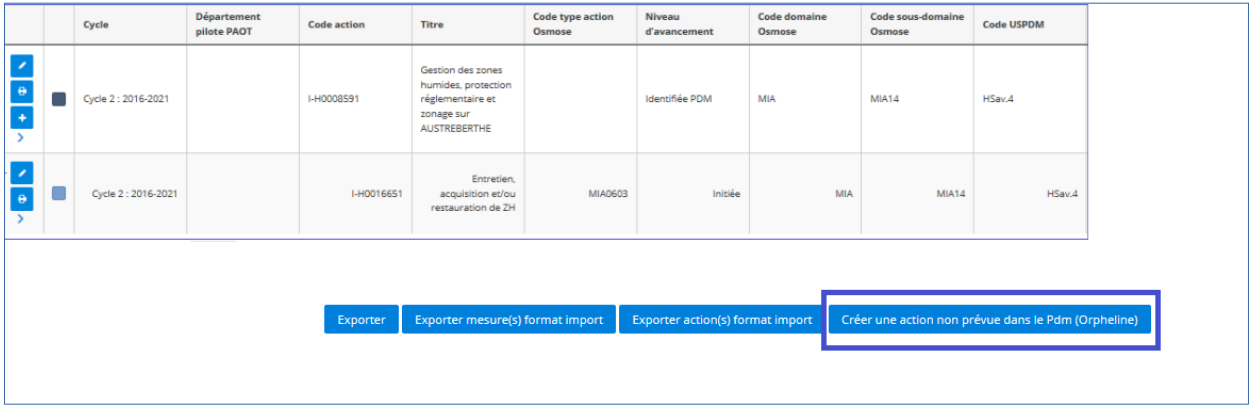

		Cycle	Département pilote PAOT	Code action	Titre	Code type action Osmose	Niveau d'avancement	Code domaine Osmose	Code sous-domaine Osmose	Code USPDM
		Cycle 2 : 2016-2021		I-H0008591	Gestion des zones humides, protection réglementaire et zonage sur AUSTREBERTHE		Identifiée PDM	MIA	MIA14	HSav.4
		Cycle 2 : 2016-2021		I-H0016651	Entretien, acquisition et/ou restauration de ZH	MIA0603	Initiée	MIA	MIA14	HSav.4

Création d’une Action orpheline

L'onglet « actions similaires » doit permettre de prévenir la création d'action en doublon d'une part, puis les erreurs de rattachement à une mesure.
Cet onglet doit nécessairement être validé pour continuer la création de l'action.

Le tableau « actions simlaires »
présente la liste des actions similaires à l'action en cours de création.
Il recense aussi les actions filles que les actions orphelines.
Les critères de similarité sont les suivants :
- Cycle identique
- Sous-domaine identique
- Type d'action identique
- Bassin DCE identique
- Au moins une US-PdM en commun
- Masses d'eau strictement identiques

Dans le cas d'une action orpheline, un 2ème tableau "Mesures compatibles" apparaît en dessous.

Il liste les mesures qui pourraient devenir la mesure mère de l'action orpheline en cours de création.

Que l'action soit fille ou orpheline en création, il y a toujours un tableau mesure compatible

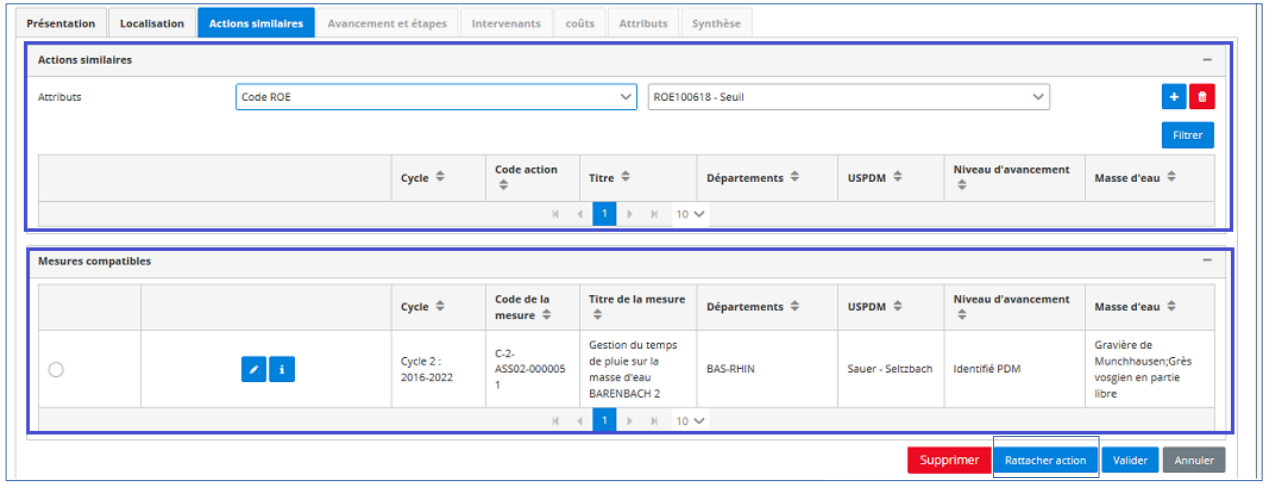

Ce bouton d'action permet de rattacher l'action en création à la mesure sélectionnée (case à cocher).
Un cercle à cocher permet de rattacher/détacher une action fille/orpheline en création à une mesure compatible.

Il n’est pas possible de détacher une action d’une mesure pour qu’elle passe en « Action Orpheline »